

puis une couche de sables fins. Très souvent, on a trouvé, en creusant, des couches de sables grossiers entremêlés de couches d'argile.

M. JOHNSTON (Bow-River): Ce n'est pas là la difficulté qu'on éprouve présentement dans l'usine d'essai, car on ne tente même pas cela.

L'hon. M. CRERAR: Non; mais si, après avoir enlevé 50 pieds de terrain de recouvrement, on découvre une couche de sable de cinq pieds, puis deux pieds de glaise, ensuite du sable pur et en dessous de tout cela du sable grossier, on éprouve certaines difficultés lorsqu'il s'agit d'extraire ces sables de la terre. Je ne sais, et autant que je sache, personne ne saurait dire l'effet que la présence de particules de glaise dans ces sables peut avoir sur la séparation du bitume des sables. Peut-être n'éprouvera-t-on aucune difficulté à ce sujet; en tout cas, c'est là un problème qui peut et doit être résolu dans un établissement d'essai, dans notre usine expérimentale qui est en activité à l'heure actuelle.

Outre cela, il faudra faire des expériences pour savoir si on peut arriver aux résultats qu'a obtenu, par exemple, la Universal Oil Products avec ses essais dans son laboratoire de Chicago et aux résultats que nous avons obtenus sur une plus petite échelle, avec nos essais faits dans nos laboratoires de la division des mines. Il y a la question de savoir comment disposer du terrain de recouvrement. Prenons, par exemple, un terrain uni qui renferme de ces sables. Quand il faut commencer par enlever 40 ou 50 pieds de terrain de recouvrement, où va-t-on le mettre? Il faut se débarrasser du sable dont on a extrait le bitume: c'est tout un problème. On l'entasse, tout comme on fait des résidus de l'exploitation d'une mine. Il faut trouver un procédé, un moyen quelconque de s'en débarrasser. Tous ces facteurs contribuent à augmenter le prix de revient et ils détermineront en définitive si le projet peut être mis à exécution avec succès.

M. JOHNSTON (Bow-River): A combien s'élèvent les dépenses effectuées jusqu'ici par le Gouvernement?

L'hon. M. CRERAR: On me dit que nous avons déboursé quelque \$800,000 jusqu'à date. Il faut ajouter à cette somme le montant du présent crédit.

M. JOHNSTON (Bow-River): A-t-on épuisé le montant de \$800,000?

L'hon. M. CRERAR: Non; on a dépensé jusqu'au 31 mars dernier quelque \$766,000. Je n'hésite pas à prier le comité d'adopter ce crédit. D'aucuns peuvent se demander si nous avons agi sagement jusqu'ici en ce qui concerne

[L'hon. M. Crerar.]

ce projet. J'ai cherché à exposer au comité quelques-unes des difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés; mais je suis convaincu qu'il vaut la peine de chercher si ces ressources ne sont pas susceptibles d'exploitation commerciale. Il faut, je le répète, considérer l'usine à laquelle nous affectons cet argent comme une installation d'essai et envisager les travaux effectués actuellement comme des travaux d'essai. Il ne fait aucun doute que des changements et des améliorations s'imposeront lorsque commencera à fonctionner cette usine qui recevra plusieurs centaines de tonnes par jour. A tout événement, nous visons à effectuer les essais les plus économiques et les plus complets possibles en songeant à la mise en valeur des ressources de la région.

M. JOHNSTON (Bow-River): Quels moyens le ministre ou son département ont-ils de s'assurer qu'il n'y a pas de gaspillage d'argent à cette usine?

L'hon. M. CRERAR: Toutes les dépenses doivent être approuvées par le directeur du service des mines et de la géologie. Il a, au ministère même, des conseillers techniques qui peuvent le seconder. Un fonctionnaire du Trésor veille aussi à l'affectation des deniers aux fins autorisées. La vérification est, je crois, très complète.

M. JOHNSTON (Bow-River): Quelle vérification a lieu à l'usine?

L'hon. M. CRERAR: Les comptes de l'usine, y compris les livres du surintendant, sont l'objet d'une vérification régulière et peuvent être comparés aux affectations.

M. JOHNSTON (Bow-River): Le Gouvernement n'y a cependant aucun surintendant chargé de veiller au bon emploi de l'argent et à l'exécution convenable des travaux. Il se contente des estimations produites par les employés et dont le ministère fait l'examen.

L'hon. M. CRERAR: Lorsqu'il a été décidé de reconstruire l'usine, la tâche, j'ai oublié de le dire, en a été confiée à la General Engineering Company of Canada. Cette compagnie a de longs et brillants états de services ainsi qu'une très vaste expérience. Elle est, je crois, associée à des compagnies du genre en Grande-Bretagne. Elle a exécuté les travaux de construction et d'installation de plusieurs de nos entreprises minières florissantes.

M. JOHNSTON (Bow-River): Exécute-t-elle encore des travaux à cet endroit?

L'hon. M. CRERAR: Elle surveille la construction. Celle-ci terminée, elle aura fini sa tâche. Nous lui avons fait confiance à cause de son expérience, nous l'avons crue